



## Abus de confiance du CETELEM (prélèvement de + de 1000€ sur CB)

Par **duralex78**, le **04/01/2010** à **17:38**

Bonjour,

A la demande d'un membre de ma famille résident à l'étranger, le CETELEM (organisme de prêt aux entreprises et aux particuliers) m'a contacté pour un règlement par téléphone. J'ai donné mon accord pour un règlement de 50 € (comme il avait été fait lors d'un précédent appel).

Après m'avoir demandé mon n° de CB, il m'a été annoncé que je venais d'être débité de 1050 €.

Je n'ai pas pu faire opposition à ma carte car je partais en vacances le lendemain.

Malgré l'envoi de lettres recommandées, je n'ai aucune réponse du CETELEM qui fait la sourde oreille.

Je n'ai aucun dossier au CETELEM, et je ne leur dois pas d'argent.

Que puis-je faire pour récupérer cette somme ?

J'ai envisagé de porter plainte auprès du procureur de la république pour escroquerie : est-ce la bonne démarche ?

Je vous remercie d'avance de vos réponses.